

## 8.3. Styles de Vie et Prévention

### 8.3.4. Vaccination (chez les adultes)

#### 8.3.4.1. Résumé

L'importance des programmes de vaccination a été largement démontrée. La couverture vaccinale chez les adultes a été étudiée dans le cadre de l'Enquête de Santé pour trois maladies spécifiques : le tétanos, la grippe et la rubéole.

70% de la population de 15 ans et plus a été vaccinée contre le tétanos au cours des dix dernières années à Bruxelles et 74% en Wallonie. Les femmes sont moins souvent en ordre de vaccination que les hommes. Le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination augmente avec l'âge : 14% entre 15 et 24 ans, pour arriver à 65% chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

A Bruxelles, les non belges ou ceux qui ont un pays d'origine autre que la Belgique ont une moins bonne couverture vaccinale contre le tétanos. En Wallonie, on observe une meilleure couverture vaccinale pour les gens plus éduqués. La plupart des personnes qui ne sont pas vaccinées contre le tétanos se justifient par le fait qu'elles n'y pensent pas, qu'elles manquent d'information ou qu'elles estiment que ce n'est pas utile.

Pour ce qui est de la vaccination contre la grippe (dont le groupe cible est constitué par les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes atteintes de diverses maladies), 32% de la population cible a été vaccinée au cours des douze derniers mois à Bruxelles et 30% en Wallonie. Chez les personnes âgées, la couverture vaccinale varie à Bruxelles entre 34% chez les 65-74 ans et 58% chez les 75 ans et plus; en Wallonie ces taux varient entre 47% chez les 65-74 ans et 49% chez les 75 ans et plus. 29-30% des personnes interrogées (et faisant partie du groupe cible) ont été vaccinés contre la grippe au cours de la dernière saison.

Les personnes qui ne sont pas vaccinées attribuent cela soit à de la négligence, soit au fait qu'elles n'estiment pas que le vaccin soit utile. Parmi les individus qui ont été vaccinés contre la grippe, c'est le résultat soit d'une initiative personnelle (45% des cas), soit d'une recommandation du médecin généraliste (46%). En Wallonie, le rôle du médecin généraliste est prépondérant à ce sujet dans les classes socio-économiques moins favorisées.

En Communauté Française, 62-63% des femmes de 15 à 54 ans ont été vaccinées contre la rubéole. Ce pourcentage varie en fonction de l'âge : 68% chez les 15-34 ans, 60% chez les 35-44 ans et 53% chez les 45-54 ans. La plupart des femmes qui n'ont pas été vaccinées contre la rubéole attribuent cela au fait soit qu'elles étaient déjà immunisées (ayant fait la maladie), soit à une négligence de leur part, soit enfin au fait que le vaccin n'existait à l'époque.